

BRETAGNE

PAYS
DE
MAIN-D'ŒUVRE

région-pilote

pour la décentralisation industrielle



Première région de France dotée par les Pouvoirs Publics "d'un programme d'action régionale" (arrêté interministériel du 13 juillet 1956)

LA BRETAGNE

vous offre...

Une main-d'œuvre abondante, sérieuse, facile à former — Un marché à prendre — Des accès faciles vers l'exportation — De bonnes conditions techniques d'implantations — Des avantages fiscaux et financiers — Des moyens exceptionnels d'aide avec l'appui total des Pouvoirs Publics et des collectivités locales — Un cadre de vie agréable.

POUR VOTRE NOUVELLE USINE : choisissez la Bretagne, région-pilote à la pointe de la politique de décentralisation industrielle. (Côtes-du-Nord, Finistère, Ile-et-Vilaine, Morbihan).

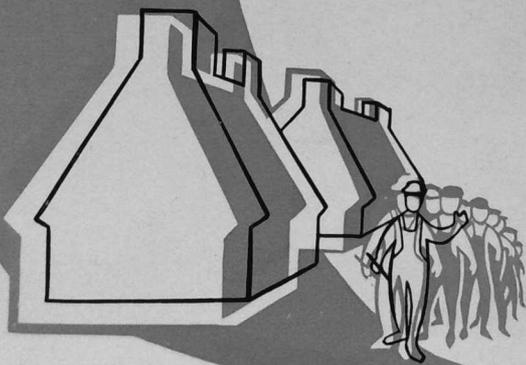
...une main d'œuvre disponible

Vous éprouvez des difficultés pour recruter la main-d'œuvre indispensable à votre programme d'expansion.

La Bretagne vous présente cet avantage qu'elle tient traditionnellement de la vitalité de sa démographie et des qualités de sa race : une main-d'œuvre abondante. Elle vous offre sa principale richesse : ses hommes.

Sept cent vingt mille Bretons ont quitté leur province de 1901 à 1954. La modernisation de l'agriculture accentue actuellement ce mouvement : 18.000 départs se sont produits chaque année de 1944 à 1954.

La proportion des jeunes de 15 à 25 ans reste pourtant plus forte en Bretagne que dans le reste de la France et, à partir de 1960, lorsque les générations nombreuses d'après-guerre seront à la recherche d'un emploi, de nouvelles industries pourraient aisément recruter chaque année plus de 15.000 travailleurs.



Une entreprise installée en Bretagne ne sera jamais gênée par le problème du recrutement de la main-d'œuvre.

...une main d'œuvre solide et appréciée

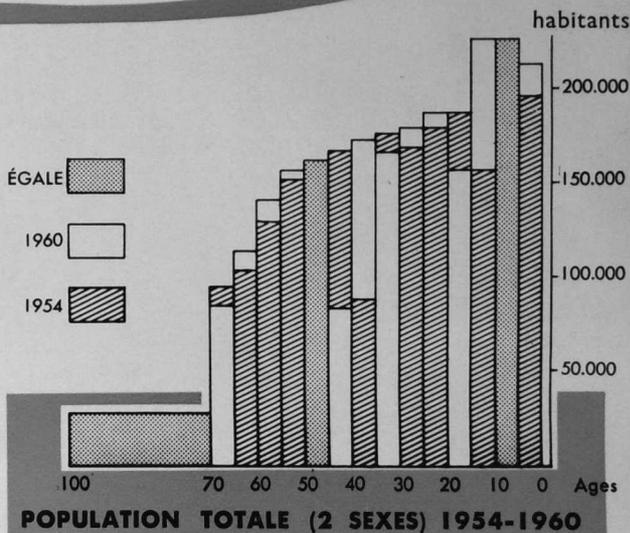
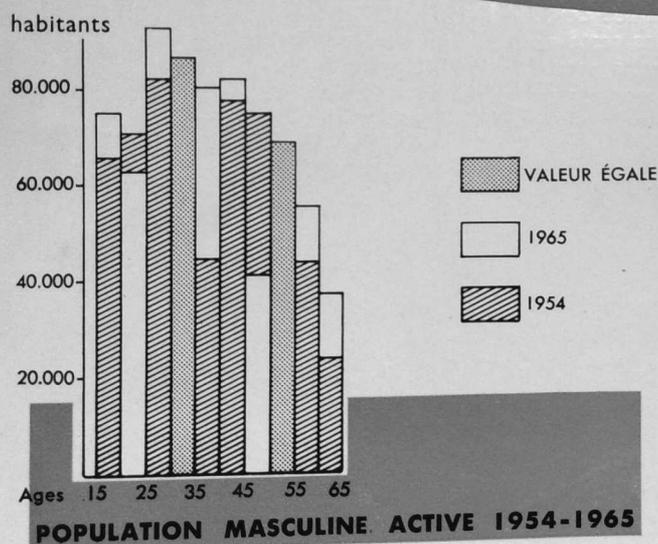
Les chefs d'entreprises de la région parisienne apprécient les solides qualités de la main-d'œuvre bretonne.

Les chefs d'entreprises qui ont monté des établissements en Bretagne constatent que, dans son milieu d'origine, la main-d'œuvre bretonne présente des qualités techniques encore supérieures.

L'adaptation rapide des jeunes aux travaux les plus délicats a pu se constater dans les ateliers de mécanique de précision. La stabilité, la régularité, la conscience de l'ouvrier breton sont bien connues.

Cinquante mille artisans bretons déjà habitués à travailler pour des firmes importantes vous apporteront un concours particulièrement précieux.

sérieuse et facile à former



...une main-d'œuvre qualifiée et des cadres...

Il existe en Bretagne 7 collèges techniques, 8 centres techniques de collèges et lycées, 6 sections professionnelles de cours complémentaires, 30 centres publics d'apprentissage préparant déjà les ouvriers qualifiés. Trente cinq projets sont à l'étude, sans compter ceux qui concernent les centres de formation professionnelle accélérée.

L'Université de Rennes, grand centre d'études supérieures et de recherches de la France de l'Ouest, possède, à côté de ses Facultés de Sciences, de Droit, de Lettres, de Médecine et de Pharmacie, différents Instituts (chimie appliquée, géologie, géographie), l'École Nationale d'Agriculture, etc... qui vous fourniront d'excellents spécialistes. Le Centre régional d'Etudes et de Formation économique, le nouvel Institut d'Administration des Entreprises, vous apporteront leur concours.

D'anciens spécialistes de la marine, nombreux en Bretagne, constitueront des cadres moyens excellents.

**l'opinion
des industriels
déjà installés
en Bretagne**

« Les comparaisons que nous avons pu obtenir avec les Parisiens, les Suisses ou les Allemands montrent que la qualité de la production et du rendement de la main-d'œuvre bretonne est au moins égale à celle des autres ouvriers du Livre ».

(Imprimeries Oberthur, Rennes : 825 ouvriers et employés)

« Notre activité (petit emboutissage, mécanique de précision, décoration des métaux, montage), demande un soin et une habileté manuelle auxquels s'est parfaitement plié le personnel qui, pour la plupart, n'avait jamais travaillé en usine avant d'entrer dans notre entreprise ».

(Etablissements Quercia - Flaminare - Redon)

« Notre longue expérience de la main-d'œuvre bretonne nous a permis de constater des rendements tout à fait comparables à ceux obtenus dans d'autres industries sidérurgiques similaires ».

(Forges d'Hennebont : 1250 ouvriers)

...une région ouverte sur la mer

Vous devez tenir compte du développement de plus en plus large des échanges internationaux, des possibilités qu'offrent les pays d'outre-mer, des énormes besoins des pays neufs en produits finis.

La Bretagne est ouverte, par ses trois faces, sur la mer ; se trouvant à quelques heures de l'Angleterre, elle est en outre située sur les grandes voies maritimes et à proximité des marchés de l'avenir (Afrique, etc...).

Les chances bretonnes apparaissent en outre considérables dans le cadre d'un marché commun : l'établissement de la communauté du charbon et de l'acier a déjà eu pour effet de multiplier les échanges avec le complexe industriel rhénan.

Vingt cinq ports bretons reçoivent des navires de petit tonnage pouvant effectuer des liaisons à bon marché avec les ports britanniques et ceux de l'Europe du Nord. Les grands ports bretons en eau profonde (Brest, Lorient...) accessibles aux plus grands navires occupent une situation exceptionnelle à proximité de l'intense courant de trafic qui longe la pointe du Finistère.

et les marchés extérieurs

Si vous avez besoin de produits importés.

Si vous cherchez à développer vos exportations sur le marché anglais tout proche et vers les pays du nord de l'Europe.

Si vous songez pour l'avenir aux marchés africains et américains.

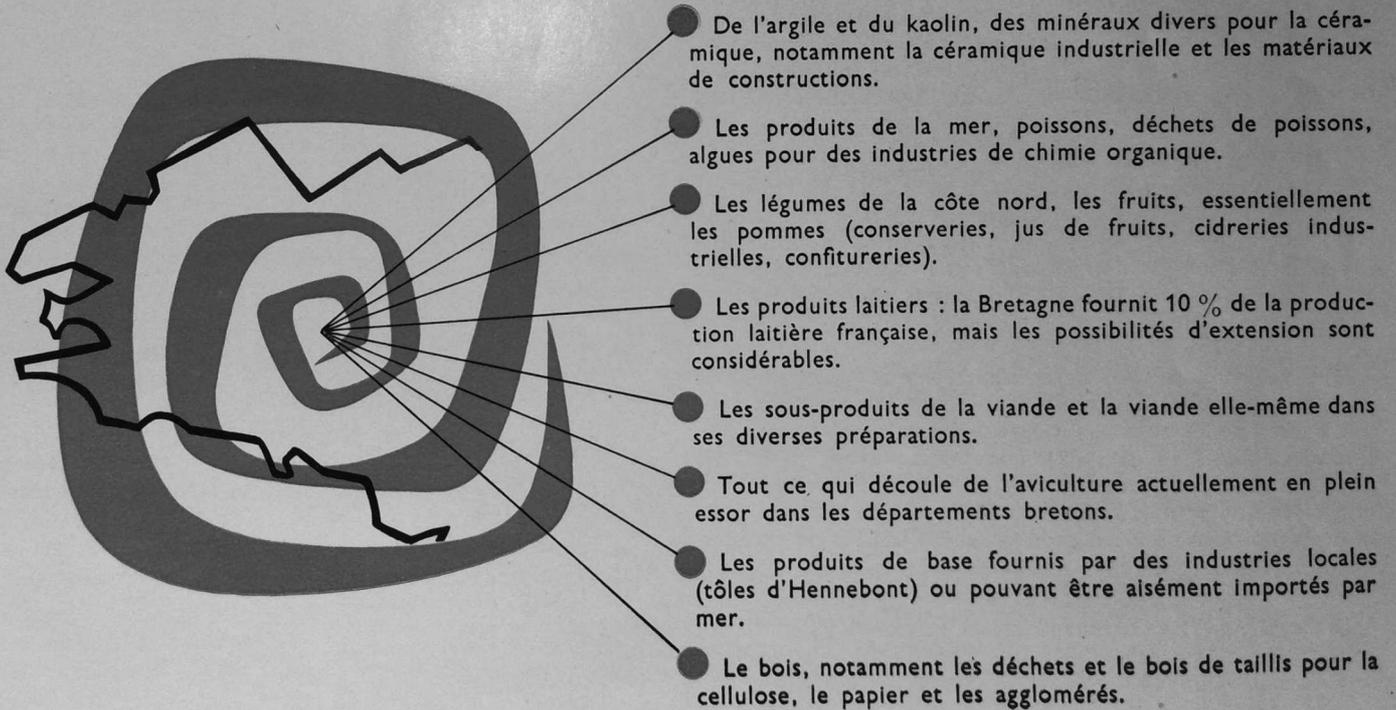
Implantez votre nouvelle usine dans une des zones industrielles aménagées dans les ports bretons.



...des matières premières nombreuses insuffisamment exploitées.

Vous utilisez des matières premières dont le prix est grevé de gros frais de transport et de manutention.

Avez-vous songé à utiliser sur place les matières premières qui existent en Bretagne et qui demeurent souvent insuffisamment exploitées ?



...un marché à prendre

Si Paris représente le plus important marché de consommation et de redistribution, la concurrence y est plus vive que dans les régions où l'industrie est peu développée, où par suite du retard même de l'équipement individuel et collectif, il existe de nombreux besoins à satisfaire, un important marché potentiel.

La Bretagne constitue un « marché à prendre ». Dans cette province en plein essor agricole où se développe aujourd'hui une véritable mystique du progrès, une marge exceptionnelle est offerte aux débouchés les plus variés.

Grande région touristique, la Bretagne reçoit chaque année plus de 600.000 visiteurs qui dépensent de 15 à 20 milliards. Or le tourisme est en pleine expansion et de multiples initiatives tendent à allonger la saison : il y a là un marché temporaire qui peut intéresser de nombreuses fabrications.

D'autre part, les départements bretons groupent une population de 2.350.000 habitants soit 5,5 % de la France avec une densité supérieure à la moyenne française (83 contre 78). L'accroissement de population dès maintenant prévisible pour les dix prochaines années sera proportionnellement plus élevé que pour le reste de la France (6 % contre 5 %) : la Bretagne offre donc un gros marché d'articles de consommation.

La Bretagne, rayonne sur toute la France de l'Ouest qui représente un marché de six millions d'habitants, facile à atteindre de quelques centres bretons bien placés.

UN MARCHÉ DE

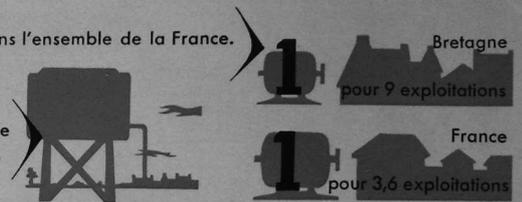
- Il existe en Bretagne
- Il reste un millier de cadres du "Plan bre
- Il existe en Bretagne
- Il existe en Bretagne maraîchères contre
- Sur 250.000 fermes
- 36.000 logements s représente que 1,7

Un facteur décisif

En 1952, 41 % de
En 1960, l'électrification

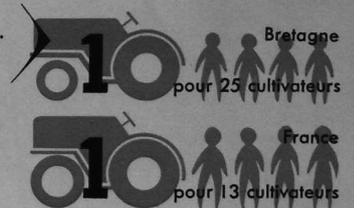
UN MARCHÉ DE CONSOMMATION AUX POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'AUTANT PLUS GRANDES Q'UN LARGE EFFORT D'ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DOIT ÊTRE POURSUIVI

- Il existe en Bretagne, un moteur électrique de ferme pour 9 exploitations contre 1 pour 3,6 exploitations dans l'ensemble de la France.

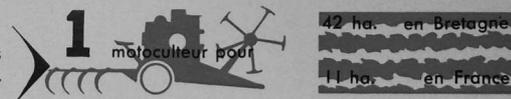


- Il reste un millier de communes à alimenter en eau et ce programme doit être réalisé rapidement dans le cadre du "Plan breton".

- Il existe en Bretagne un tracteur pour 25 cultivateurs alors que dans le reste de la France il en existe un pour 13 cultivateurs.



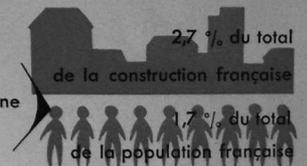
- Il existe en Bretagne un motoculteur pour 42 ha. de cultures maraîchères contre 1 pour 11 ha. dans l'ensemble de la France.



- Sur 250.000 fermes bretonnes, 180.000 sont à moderniser.



- 36.000 logements sont lancés en 1956-1957, soit 2,7 % du total de la construction française alors que la population bretonne ne représente que 1,7 % du total de la population française.



Un facteur décisif pour l'extension du marché breton :

En 1952, 41 % de la population bretonne ne disposait pas de l'électricité.
En 1960, l'électrification sera à peu près achevée.

L'importance de la demande bretonne est soulignée par un chiffre :

Le nombre de postes de radio a doublé dans la France de 1937 à 1955, il a quadruplé en Bretagne pendant la même période.

...de bonnes conditions techniques d'implantation et de fonctionnement



des transports

Par mer, pour vos produits lourds.

Par fer, pour tous vos produits et pour vos voyages à Paris.

Par route, un réseau excellent, puisqu'il satisfait l'intense trafic touristique de l'été.

Par air, pour vos voyages d'affaires avec les Iles Britanniques et l'Afrique du Nord.

de l'énergie

Tardivement développé, le réseau de distribution électrique bénéficie des techniques les plus modernes. Dans toutes les villes, l'E.D.F. peut assurer à votre usine une fourniture suffisante et régulière de courant à un prix analogue à celui de la région parisienne.

L'usine marémotrice de la Rance, prototype unique au monde, est maintenant en construction.

Le Gaz de France réalise un programme considérable de modernisation et dans la plupart des localités peut satisfaire tous vos besoins.

Le gaz de Lacq sera acheminé en Bretagne.

La raffinerie de Donges et les dépôts littoraux assureront votre approvisionnement en produits pétroliers.

Par mer vous importerez avec toutes facilités de transport la houille et le coke dont vous aurez besoin.

des terrains

Les collectivités locales, en accord avec le M.R.L. vous ont réservé des terrains, et équipent pour vous des zones industrielles.

Ces terrains bien placés, desservis par de bons réseaux de transport, par les canalisations d'eau, de gaz, d'égout, vous seront cédés tout équipés, au prix courant dans d'excellentes conditions. Le bas prix de ces terrains vous permettra de réserver l'avenir et de prévoir des programmes à long terme pour l'édification de votre nouvelle usine.

...des avantages fiscaux et financiers considérables

Région pilote, dotée du premier programme d'action régionale approuvée par les Pouvoirs Publics, la Bretagne vous offre des avantages considérables pour le financement de votre installation.

De la part de l'État :

Possibilité d'octroi d'un prêt à long terme sur le Fonds de développement économique et social, ainsi que de bonifications d'intérêts.

- Réduction des droits de mutation.
- Dans les communes bretonnes classées "zones critiques" (une centaine environ), possibilité d'octroi d'une prime exceptionnelle pouvant atteindre 20 % du montant des investissements à prévoir.

De la part des collectivités locales :

Possibilité d'une exonération de 50% de la patente pendant cinq ans, pouvant aller jusqu'à 100 % dans "les zones critiques".

De la part des organismes financiers locaux :

Possibilité de participation minoritaire (35 % maximum) au capital des entreprises désireuses de s'installer, par une Société de développement régional en cours de formation.

Documentation économique et financière, localisation, intervention auprès des organismes publics ou semi-publics déchargeant l'industriel de toutes les démarches indispensables pour un bon acheminement de son dossier.

...toute une région prête à vous aider

Sur le plan technique

Les diverses facultés, les instituts et les laboratoires de l'Université de Rennes sont en mesure de conduire dans leurs diverses spécialités, les études et recherches dont vous auriez besoin.

Sur le plan financier

La Société d'Etude pour l'expansion économique de la Bretagne qui groupe, en même temps que les chambres de commerce, d'agriculture et de métiers, seize banques, s'organise d'ores et déjà pour vous apporter son concours financier.

Sur le plan général

La Bretagne est la première région de France qui ait constitué, dès 1951, un organisme de coordination où se rencontrent 43 parlementaires, les élus locaux et les représentants des diverses collectivités. Cet organisme, le Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB) promoteur du « Programme d'action régionale » est à votre disposition pour vous appuyer près des Pouvoirs Publics. Il est officiellement agréé comme Comité Régional d'Expansion Economique (arrêté du 25 octobre 1955).

Les autorités préfectorales et l'ensemble des administrations vous soutiendront car les Pouvoirs Publics veulent réussir en Bretagne une vaste entreprise de décentralisation industrielle.

fiches

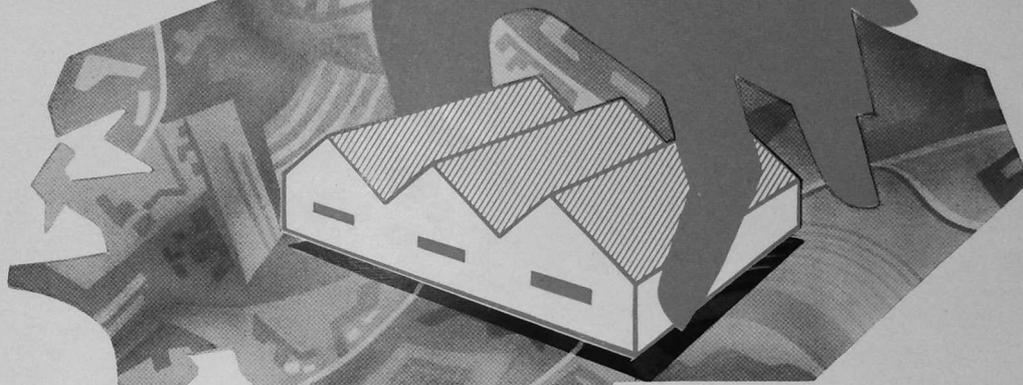
Vous pourrez, sur simple demande, vous procurer les fiches d'introduction des principales villes ou localités susceptibles d'accueillir des industries. Chaque fiche fournira notamment les renseignements ci-après :

- — **A. — SITUATION de la COMMUNE**
- — **B. — DEMOGRAPHIE**
 - population communale,
 - population agglomérée,
 - population périphérique,
 - population active par sexe et groupes socio-professionnels,
 - évolution de la natalité,
- — **C. — MAIN-D'ŒUVRE**
 - principales activités de la population,
 - catégories d'industries existantes
 - possibilité de recrutement de main-d'œuvre par sexe et par qualification.
- — **D. — EQUIPEMENTS**
 - a) logements
 - b) terrains industriels,
 - c) communications

}	route
	fer
	eau
 - d) enseignement général et formation professionnelle,
 - e) équipement administratif, bancaire, etc...

Pour obtenir ces fiches, adressez-vous à la Société d'Etude pour l'expansion économique de la Bretagne, Chambre de Commerce, Rennes - Tél. 83-10

INDUSTRIELS, choisissez la Bretagne pour y implanter votre nouvelle usine



Pour tous renseignements adressez-vous :

**Au Secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au logement
Direction de l'Aménagement du Territoire - Cité du Parc
de Passy, PARIS - Tél. JASmin 51-90**

**A la Société d'Etudes pour l'expansion économique de
la Bretagne. Chambre de Commerce, RENNES - Tél. 83-10**

Pour obtenir le texte intégral du "programme d'action régionale pour la Bretagne" adopté par arrêté interministériel du 13 Juillet 1956, adressez-vous au Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB), Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ, Paris 14° - Tél. DAN. 60-95



Édité par le Comité d'Étude et de Liaison des Intérêts Bretons (C.E.L.I.B.)
Sous le patronage du Secrétariat à la Reconstruction et au Logement, avec le
concours de la Société d'Étude pour l'expansion économique de la Bretagne.

Pour être au courant de l'actualité
économique en Bretagne

Abonnez-vous à

“ LA VIE BRETONNE ”

Bulletin intérieur du C. E. L. I. B.

Huit numéros : ordinaire 200 frs
de soutien 500 frs

à verser au C. E. L. I. B, 3, rue du Départ
PARIS-14^e — C. C. P. Rennes 295-41

En vente au C. E. L. I. B.

INVENTAIRE DES POSSIBILITÉS D'IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES EN BRETAGNE

par Michel PHILIPPONNEAU
agréé de l'université, docteur ès lettres.

Préface de M. Emile ROCHE,
président du Conseil Economique.

SOMMAIRE

1^{re} PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'INDUSTRIALISATION.

- CHAPITRE I^{er}. — Pourquoi implanter de nouvelles industries en Bretagne.
CHAPITRE II. — Les possibilités d'utilisation des matières premières.
CHAPITRE III. — Le marché.
CHAPITRE IV. — La main-d'œuvre.
CHAPITRE V. — Les conditions techniques des implantations industrielles.
CHAPITRE VI. — Les avantages fiscaux et financiers.

2^e PARTIE

LES SECTEURS RÉGIONAUX.

- CHAPITRE I^{er}. — La Bretagne orientale.
Rennes; les villes satellites de Rennes (Viré, Châteaubourg, Montfort-sur-Meu); Redon; Fougères; Dol; Saint-Malo; Dinard; Dinan; les bourgs-marchés de Bretagne Orientale.
- CHAPITRE II. — La zone littorale septentrionale.
Saint-Brieuc; Lamballe; Guingamp; les agglomérations du Trégorrois (Lannion, Trébeurden, Paimpol); Morlaix.
- CHAPITRE III. — Le secteur littoral occidental.
Landivisiau; Lesneven; Landerneau; Brest; Châteaulin; Douarnenez.
- CHAPITRE IV. — Le secteur littoral méridional.
Pont-l'Abbé; Quimper; Concarneau; Quimperlé; Lorient; Hennebont; Auray; Vannes.
- CHAPITRE V. — La Bretagne Centrale.
Pontivy; Loudéac; Ploërmel; Josselin; Pluvigner; Quintin; Callac; Carhaix.

Le volume, 170 pages, format 21 × 27; 19 figures et cartes; 16 vues aériennes — 950 francs franco, à verser au C.E.L.I.B. 3, rue du Départ, Paris (14^e) — C. C. P. Rennes 295-41.

En vente au C. E. L. I. B.

PROGRAMME D'ACTION RÉGIONALE
ADOPTÉ PAR LE GOUVERNEMENT
POUR LA BRETAGNE

Arrêté interministériel du 13 juillet 1956

PRÉFACE par M. René Pleven, président du C.E.L.I.B. : « Sachons vouloir ».

AVANT-PROPOS par M. Joseph Martray, secrétaire général du C.E.L.I.B. :
« Du plan du C.E.L.I.B. au programme gouvernemental ».

TEXTE de l'arrêté interministériel du 13 juillet 1956 approuvant le « Programme
d'action régionale des départements bretons ».

TEXTE DU « PROGRAMME D'ACTION RÉGIONALE »

PREMIÈRE PARTIE : Les objectifs.

I. — Situation et problèmes.

La surcharge démographique; les retards de l'agriculture; le manque
d'industries.

II. — Orientation générale.

Développer les productions agricoles les mieux adaptées et en élargir
les débouchés; réorienter les activités maritimes; rénover la structure
des industries existantes et en susciter de nouvelles; mettre en valeur
les ressources touristiques.

SECONDE PARTIE : Les mesures.

I. — Agriculture.

Augmentation des rendements agricoles; meilleure valorisation
des produits; extension des équipements collectifs.

II. — Activités maritimes et côtières.

La pêche; les ports de commerce; les productions particulières.

III. — Industrie.

Les industries existantes (chaussure, conserve, kaolin, granit, etc.);
implantation d'industries nouvelles (amélioration des fournitures
d'énergie; application des décrets du 30 juin 1955).

IV. — Communications et tourisme.

Chemins de fer; routes; télécommunications; tourisme.

V. — Logement et urbanisme.

VI. — Equipement culturel et formation professionnelle.

VII. — Le problème des îles.

Annexe statistique : population, emploi, activités maritimes, industries, com-
merce et services, transports et communications, habitat, instruction, etc.

Le volume 300 francs franco, à verser au C.E.L.I.B., 3, rue du Départ,
Paris (14^e) — C.C.P. : Rennes 295-41.

BON DE COMMANDE

à détacher et à adresser aux bureaux parisiens du C. E. L. I. B.,
Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ, PARIS-14^e

Je soussigné.....

profession

demeurant à

demande que soient envoyés franco à l'adresse ci-dessus les (ou le)
ouvrages ci-dessous (1).

— Programme d'action régionale adopté par le Gouvernement
pour la Bretagne (300 frs).

— Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en
Bretagne (950 frs).

J'adresse ce jour au C. E. L. I. B. la somme de :
correspondant à cette commande.

— par chèque bancaire (2),

— par virement postal au C. E. L. I. B., 3, rue du Départ,
Paris-14^e, C. C. P. Rennes n° 295-41 (2).

A, le

(Signature)

(1) Barrer éventuellement l'ouvrage non retenu.

(2) Barrer la mention inutile.